
Signatur	CH-BAR#B0#1000/1483#2813#1, p. 155 [PDF 158]
Transkription	Hans-Ulrich Schiedt
Datum Transkription	29.11.2016
Kontrolle	Norbert Furrer
Datum Kontrolle	9.5.2017

Missivenbuch der Korrespondenz des Kriegsministers an Minister, Regierungsstatthalter, Verwaltungskammern, Strassenaufseher und andere Beamte, 8. 1. 1800 – 31. 12. 1800.

Schreiben des Kriegsministers an die Verwaltungskammer des Kantons Wallis:

[p. 155]

Du 11^e. Novembris [1800]

[...]

A la Chambre Administrative à Sion.

Ne pouvans vous donner des explications qui sont nécessaires pour l'exécution l'arrêté du 22^e. 8^{bre} concernant l'organisation des ponts et chaussées qu'après que la classification des routes aura été déterminée je vous invite à me l'adresser le plutôt qu'il vous sera possible, et d'avoir égard en la faisant aux considérations suivantes.

Cette classification a principalement pour but de distinguer la place que chaque route doit tenir dans le système général des Ch[emins] de l'Helv[étie] relativement à l'établissement d'une methode et d'un ordre constant pour leur entretien & pour assurer les moyens de reparations qui conviennent à chacun d'eux.

La Route de Lausanne à Zurich étant mises [sic] à la premiere classe elle doit servir de comparaison pour toutes les autres; celles qui ne pourront lui être assimilées comme sujette[s] aux transports des grands fardeaux, à une grande fréquentation aux dégradations continuelles qui resultent de cet état de choses ne pourront être placées que dans les autres classes. D'après cela il vous sera aisé de voir Cit[oyens] Ad[ministrateurs] dans quel ordre vous devés ranger vos routes, prenés au reste la peine de relire ma precedente sur cet objet.